



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNSA RETRAITÉS RÉVOLTÉE !

Après les différentes mesures fiscales, après le gel des pensions sur trois années, après la hausse de la CSG de 1,7 point, la remise en cause de l'indexation des pensions sur l'évolution des prix (déjà insuffisante), annoncée par le Premier Ministre le 26 août, accentue la dégradation du pouvoir d'achat des retraités.

L'UNSA Retraités conteste vigoureusement ces mesures qu'elle juge injustes et inacceptables.

L'UNSA Retraités s'adresse au Gouvernement pour qu'une réelle concertation soit engagée.

Mais dans la situation actuelle, elle considère qu'une réaction des Organisations de retraités, la plus unitaire possible, s'impose.